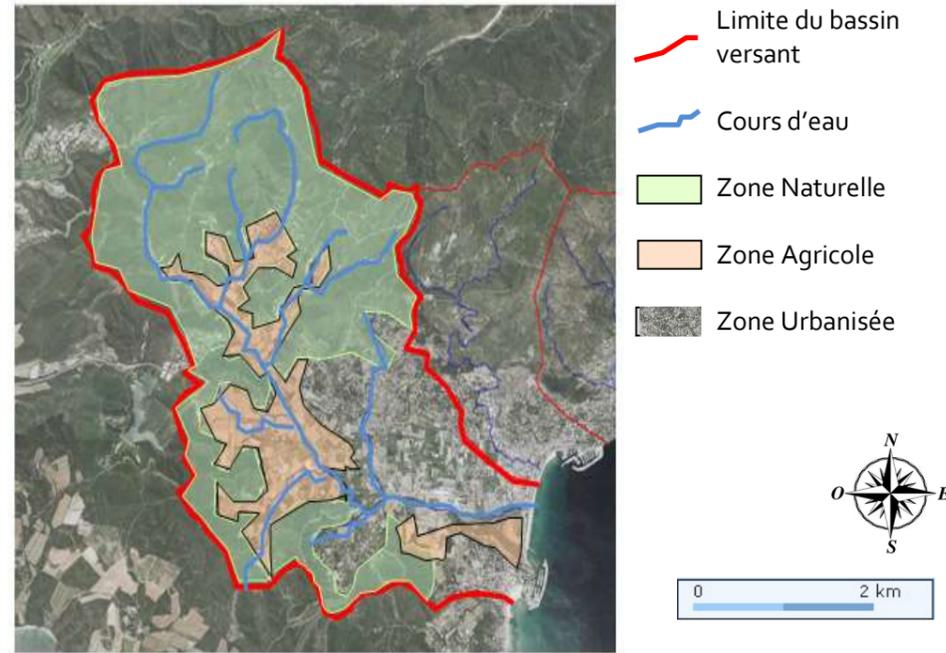


Caractéristiques du bassin versant

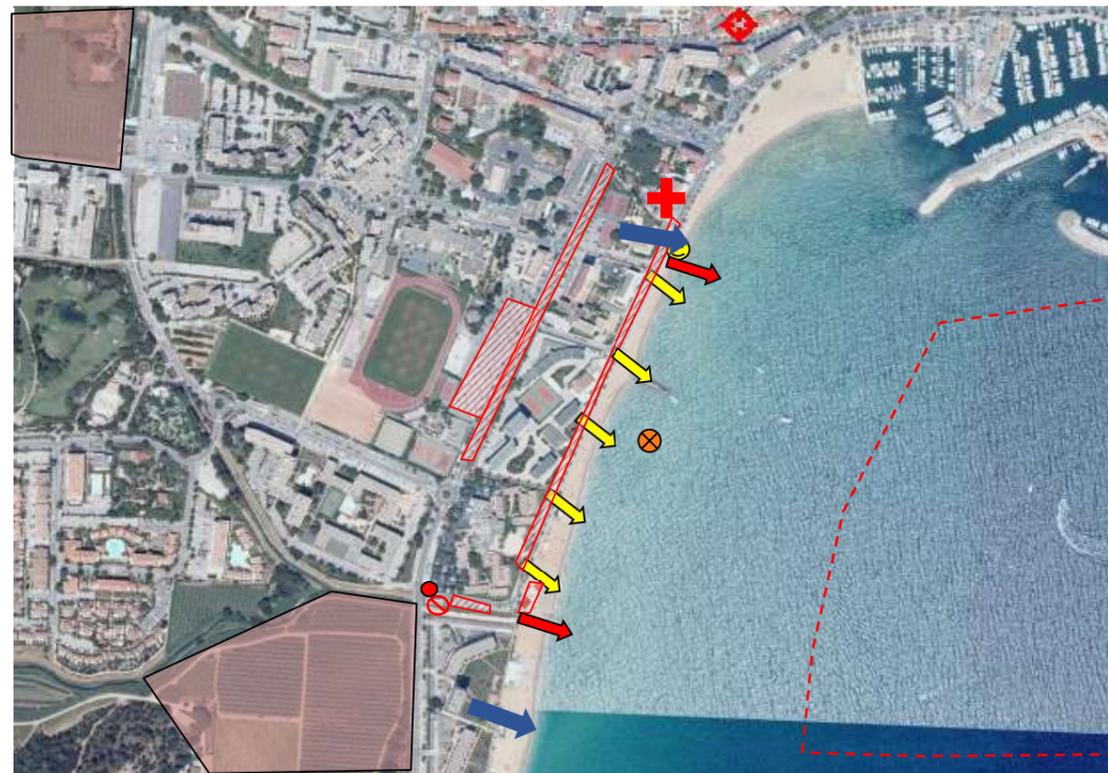
Communes	LE LAVANDOU et BORMES-LES-MIMOSAS
Orientation	« Sud-ouest » par rapport à la ville du Lavandou
Surface (du bassin versant)	4084 Hectares ; soit 40.84 km ²
Occupation des sols	Surfaces Urbanisées : 674 Hectares ; soit 6.74 Km ² Surfaces agricoles : 443 Hectares ; soit 4.43 Km ² Surfaces Naturelles : 2967 Hectares ; soit 29.67 Km ²
Altitude	Maximum : 250 mètres Minimum : niveau de la mer
Population	Hivernale 14 000 habitants Estivale 110 000 habitants
Densité	Hivernale : 343 Hab. /Km ² Estivale : 2693 Hab. /Km ²
Hydrologie	Ruisseau le BATAILLER capte les eaux et se jette dans la zone de Baignade Automne-Hiver : Ecoulement pluvial et décharge de la nappe Printemps-été : Sec ; seulement écoulement pluvial.

Bassin versant



Sources de pollution

Sources	Risques	Mesures curatives
Réseaux d'eaux usées (poste de relevage et/ou station d'épuration et/ou émissaire)	Bactériologique	Fermeture de la plage Investigations et traitement de l'anomalie
Ruisseau du Batailler et de la Vieille	Bactériologique Macro déchets	
Port du Lavandou Port de Bormes	Bactériologique Hydrocarbure	
Maritime (plaisance, dégazage...)	Bactériologique Hydrocarbure Méduses	



Caractéristiques de la zone de baignade

- ⊗ Point de prélèvement de l'ARS
- ▧ Parking
- ↓ Cours d'eau et pluvial
- Poste de relevage
- + Poste de secours
- ⊠ Zone de mouillage
- ↓ Accès à la plage
- ▧ Infrastructures
- ⊘ Emissaire
- ▧ Agriculture à dominante viticole



Historique de la qualité de l'eau

Année	2018	2019	2020	2021	2022
Classement					

Saison 2022 : Fermeture de la baignade pour épisodes orageux les 28 juin (à compter de 14h), le 29 juin, le 30 juin (jusqu'à 12 :08) et le 17 août.

Saison 2021
Fermetures de la baignade pour épisodes orageux : 24/08 (activité électrique due à l'orage) et le 16/09.

	Excellente qualité		Qualité suffisante
	Bonne qualité		Qualité insuffisante

Description de la plage naturelle de Batailler entre les cours d'eau

La plage naturelle s'étend sur environ 500 m, sur une largeur d'environ de 30 m et une surface d'environ 15 000 m². Environs artificiels, alternance de zone d'habitats collectifs, centre de loisirs, restaurants et parkings. Fréquentation maximale d'environ 2500 personnes (correspondant à un ratio de 6 m²/usager). Heure de fréquentation

Comme le prévoit l'article D1332-22 du Code de la Santé Publique, en cas de déclassement d'un des sites de baignade, à savoir le passage dans une classe de qualité inférieure, la Commune doit réaliser la révision du profil de vulnérabilité. Vous pouvez le consulter sur le site de la ville du Lavandou en vous connectant sur le lien suivant : <https://le-lavandou.fr/qualite-des-eaux-de-baignade/>

Les données ont été mises à jour le 19 avril 2023